Envoyé en préfecture le 20/06/2018

Reçu en préfecture le 20/06/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180614-2079-DE

Aff. n°2079

PERSONNEL

COMPLEMENT A LA DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Rapporteur: Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Il est proposé que :

- les agents responsables de la coordination de la protection plage soient rémunérés sur l'indice afférent au 4^{ème} échelon du grade d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} Classe (Indice Brut 422 – Indice Majoré 375 – janvier 2017),
- les agents assurant la coordination de l'équipe de l'espace location soient rémunérés sur l'indice afférent au 5^{ème} échelon du grade d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe (Indice Brut 372 – Indice Majoré 343 – janvier 2017).

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet Et publié le 20 JUIN 2018 Fait à Dunkerque, le 14 juin 2018 POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE

Envoyé en préfecture le 20/06/2018

Reçu en préfecture le 20/06/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180614-2079-DE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité Syndical Du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 14 juin 2018 – 18 h 30

Président: Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire: Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS:

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Bertrand LEYS - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants:

ABSENTS EXCUSES:

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID - Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION:

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.